Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 28 Rabiaa II 1443
3 Décembre 2021

N° 114

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2708**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2709**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2716**
Homologation de résolutions **2717**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2718**
Avis aux créanciers..... **2720**
Convocations
Sociétés anonymes **2721**
Sociétés à responsabilité limitée **2724**
Divers
Avis au public..... **2725**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un liquidateur

SOCIETE COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE FARINE «CIFA»

Société en liquidation

Société anonyme

Au capital de 100 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El-Kassaa, 2013 Ben Arous

Identifiant unique (RNE) : 0774416 Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13/10/2021 enregistré à la recette des finances El Yasminet le 11/11/2021 sous le n°21702555 Quittance n°M044964 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 18/11/2021 sous le n° 2021110207, il a été décidé ce qui suit :

1- La dissolution anticipée de la société et sa liquidation.

2- La nomination de Monsieur Louay Drira, élisant domicile au siège de la société : Zone Industrielle Bir El-Kassaa, 2013 Ben Arous - Tél : 71382333 - Fax : 71 384 775, en tant que liquidateur.

Le liquidateur informe les éventuels créanciers de la société qu'ils doivent produire les preuves de leurs créances dans un délai de trente (30) jours à partir de la parution de l'annonce au JORT.

2021R02932SANB2

TUNISIE REPRESENTATION et EQUIPEMENT

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Siège social sis au 22 bis rue de l'Energie atomique

ZI la Charguia 1 - 2035 - Tunis Carthage

MF : N°002700G/A/M/000

RC n° : B17641997

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 6/11/2020, déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 11/11/2020 sous le n°AC011822021.

L'assemblée générale décide l'augmentation de capital de la société de 1.000.000 DT à 1.250.000 DT par la création de 25.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 DT chacune, à souscrire en numéraire et à libérer à la totalité à la souscription, soit un montant de 250.000 dinars.

L'assemblée décide aussi de renoncer au droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Le dépôt des fonds provenant de la souscription sera au compte courant de la société n° 08003000511096777497 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie 70, 72 Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis.

Notice : Délai de souscription 5 jours avec possibilité de clôture anticipé en cas de la souscription intégrale du montant de l'augmentation du capital.

2021402913SANB2

Ariston Thermo Tunisie S.A

Société anonyme, Non Résidente

Capital social : 500.000 euros équivalent à 1.200.000 Dinars

Siège social : 22, Rue de l'imprimerie - Zone Industrielle Ksar Said 2086 la Manouba - Tunis

Identifiant Unique : 1509725M

Suivant un procès-verbal du conseil d'administrateur du 23/01/2020 à la recette des finances de Douar Hicher le 21/02/2020, sous En°20700295 Qn°M010555

M. Carlo Andreatini a démissionné de son mandat d'administrateur.

Les administrateurs ont nommé M.Giampaolo Provvedi en qualité d'administrateur à titre provisoire pour la durée du mandat restant de son prédécesseur

M. Carlo Andreatini a démissionné de son mandat en qualité de président du conseil.

Les administrateurs ont nommé M.Michele Allamprese en qualité de président du conseil pour la durée du mandat restant de son prédécesseur.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/8/2020 à la recette des finances de Douar Hicher le 8/02/2021, sous En°21700234 Qn°M006071

Les actionnaires ont renouvelé les mandats de M.Slim Kilani, M. Giampaolo Provvedi et M.Michele Allamprese en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

Les actionnaires ont renouvelé le mandat de la société AMC ERNST &YOUNG représentée par M.Achref Guennech en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/4/2021.

2021402932SANB2

Notice

Augmentation de caphal

SOCIETE SMART MED HOLDING-SA

Société Anonyme

Au capital social de 37 920.000 Dinars

11, rue Ibn Jazzar Lafayette - Tunis 1002

I.U : 1622970L

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 juillet 2021 enregistré à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er bureau - Tunis sous numéro 01706826, quittance numéro M8811 du 28/10/2021 et une copie a été déposée au Registre National des entreprises en date du 23/11/2021 sous le n°AC031772021, Il a été décidé ce qui suit :

1. La libération par COTIF SICAR du reliquat de sa souscription soit un montant de 5 495 Dinars. le capital est désormais entièrement libéré

2. L'augmentation du capital social par apport en numéraires de 10.000 dinars pour le porter à 47 920 dinars et ce par la création de 1.000 nouvelles actions d'une valeur de 10 dinars chacune avec la suppression du DPS.

3. Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible numéro 12908000010800880621 ouvert sur les livres de la UIB Agence Les Berges du Lac.

4. Réduction VN de l'action du dix (10) dinars à un (1) dinar l'action.

5. L'augmentation du capital de 47920 dinars à 2036930 dinars par la création de 1 989 010 nouvelles actions d'une valeur de 1 dinar chacune à libérer par incorporation de la prime d'émission.

6. Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription Intégrale dudit montant.

2021402935SANB2

Augmentation de Capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Identifiant Unique : 0913075Y

Dénomination : Société CONNECT.

Forme : Société Anonyme.

Siège social : 38 Rue du Parc Dar Fadhal-2036 La soukra Ariana

Objet social : la fabrication des produits électriques et électroniques à l'export.

Capital social : 10.000 DT dinars en cours d'augmentation à 150.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Dépôt légal : une copie du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2021 enregistré à la Recette des Fiances Rue de Paradis Ariana le 12/11/2021 sous le n° 21508180 Quittance 88437, a été déposée au Registre National des Entreprises le 23/11/2021 sous le n° AC031762021 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 140.000 Dinars en numéraire pour le porter de 10.000 dinars à 150.000 par la création de 1400 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune à libérer au quart (1/4) lors de la souscription.

Bangue dépositaire: Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible ouvert auprès de la banque Internationale Arabe de Tunisie, agence les Berges du Lac sous le n° 086030001532045556.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai. 2021402942SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE MAGHREB DISTRIBUTION (MAGDIS)

S.A.R.L au Capital de 150.000 Dinars

1, Rue Slimene Hrairi Tunis

Identifiant unique RNE : 0426352L

1- En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/10/2021 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 12/11/2021, sous le n°70712 quittance n°21704728,

2- Du dépôt et de la publication au registre national des entreprises en date du 26/11/2021 dossier n°2021112594 d'un exemplaire du dit PV, ainsi que des actes de cession des parts.

Il appert que les associés ont approuvé :

- Les comptes 2020 et quitus ont été donnés au gérant,

- L'acte de cession de TUMAS à Mme Amel Rehaiem,

- L'acte de cession de Mr Kamel à Mr Mehdi Rehaiem,

- La liste des associés et la nouvelle répartition des parts sociales. 2021T01159SRLB2

Société la favorite

Sarl au capital : 5.000,000 dinars

Siège social : M02, le Colisée cité Jamil, Menzah 6

Identifiant Unique : 0874555Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/9/2021 enregistré à la recette des finances rue d'Autruche le 27/9/2021, sous n°21503876, quittance n°MO59654 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 22/10/2021, sous n°2021102552, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 01/9/2021, et la nomination de M.Salah Khelifi liquidateur ayant élu domicile au 23, avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère 3ème étage.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 15 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2021402930SRLB2

Dissolution anticipée de la société "FVL TUNISIE" (SARL),

Identifiant unique : 1060995V

Suite au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 août 2021 enregistré à la recette des finances La Charguia sous le numéro 21507209, quittance numéro M086159, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société FVL TUNISIE, SARL, à compter du 6 septembre 2021,

- La nomination de Madame Amel Medimagh en qualité de liquidateur de la société,

- L'élection du siège de liquidation et l'adresse de correspondance au 25 Rue 8601 Zone Industrielle, Charguia 1

Le procès-verbal de désignation du liquidateur, Madame Amel Medimagh a été déposé au sein du Registre National des Entreprises en date du 13/09/2021, dossier numéro 202189184.

La décision ci-haut visée a fait l'objet de publication dans les journaux « Le quotidien» et «Echorouk El Yawmi», le 18 novembre 2021.

2021402945SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2021 signatures légalisées devant la municipalité de Nefza au même jour et enregistré en date du 12/11/2021 n° de quittance M020469 n° d'enregistrement 21200811 Mr Salah ben Ahmed vent et cède le fonds de commerce lui appartenant consacré aux produits de vente fruits secs sis à la route Bizerte cité Mohssen el Imem Nefza Béja avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mm Hniya Ben Houiml Mansouri.

Eventuels oppositions doivent se faire ou local du fonds de commerce sis à la route Bizerte cité Mohssen el Imem Nefza Beja dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JO de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet extrait a été publié au journal "Le Quotidien" ou 26/11/2021. 2021T01158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente d'un fonds de commerce en date du 22/11/2021 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 23/11/2021 Reçu 108315 Mr Adel Dhiflaoui titulaire de la CIN 00280217 daté le 13/7/2017 demeurant à 21, Rue 4391 Ezzahrouni, Tunis, a vendu à Mme Mariem Boufaden, titulaire de la CIN n°09609282 daté le 17/1/2019, tout le fonds de commerce sis à Elmenzah VIII, Avenue Othmen Ibn Affen n°40 - l'Ariana à usage de vente de vêtements. Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Chakour Ali, à son adresse sise à Tunis, 11 Rue Al-djazira. Cette annonce a été publiée au quotidien «Echourouk» du 27/11/2021.2021T01160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé dont la légalisation de signature est faite auprès de la municipalité de Kelibia le 18/6/2021 est enregistré à la recette des finances de Kelibia le 19/10/2021 quittance n° M019244 Fatma Ben Youssef demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Kelibia a vendu à Janet Saïd la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné à la vente des vêtements exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Kelibia.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur d'un fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis au J.O.R.T.

Cette vente a été publiée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien le 01/12/2021.

2021T01161FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 19/11/2021 sous le n° 21205155, M106989 rédigé par Maitre Chaabouni Hassen Avocat MF 000/P/A/513805H, domicilié à «L'ATAC» 12 rue de Hollande Tunis. Mme Hadhemi bent Abdel Raouf el Sridi Epouse Kaies El charni, C I N : 00297019, IU 108156L domiciliée à résidence El Manar Appt 34 Mrezgua Hammamet.

A cédé à Walid Ben Mohamed Najib Maalaj CIN 08711797, domicilié à La Soukra 13 rue Ibn Naji Ariana, tous le fonds de commerce exploité comme pharmacie «El Yamama» dans le local sis à Hammamet Mrezgua Avenue Abou dhabi route 26 Hammamet 5.

Toute les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT, paru au journal le quotidien du 30/11/2021 (IP221/11616) entre les mains de la venderesse à l'adresse de la pharmacie et au cabinet de l'Avocat Maître Chaabouni Hassen.

2021T01163FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de concession d'un fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latrach et son accompagnant des notaires de Médenine en date du 7/11/2021, volume 144, rasm n° 230, les héritiers de Mustapha Ben Salem Ben Saïd Salmouk qui son sa femme Mabrouka Salmoukia et ses fils (d'elle) Makram, Hinda, Amna, Soumaya, Zohra et Ali ont renoncé à monsieur Kebiri Abdelbasset, la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise route 18 janvier Médenine exploité actuellement au restaurant "La Station".

Toutes les oppositions seront reçues chez le cédant Mme. Hinda Bent Mustapha Salmouk propriétaire d'une salle de sport, à son adresse à route 18 janvier Gabés, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal "Echourouk" du 18/11/2021.

2021T01164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Madame Latifa Bent Belgacem Ben Salah Mel a vendu à Madame. Abla Bent Mohamed Ali Hdhili le fonds de commerce entier exploité pour la vente des fournitures scolaires et bureau sise à Route El Amal Sidi Ahmed Zarroug Gafsa, par acte s.s.p écrit par le Maître Taieb Omar daté le 20/10/2021 enregistré le 25/10/2021 à Gafsa reçu n°M030796 enregistrement n°21205463, et publié à «Assabah» du 13 novembre 2021 page n°13 publication Ret PM2101169. Toutes appositions doivent être déposées chez l'acquéreur à Gafsa dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

2021R02924FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/6/2021 enregistré à la recette des finances à Djerba le 1/7/2021 sous le n°21202569, quittance n°M054698 Monsieur Kamel Amara titulaire de la CIN n°06183199 délivrée le 02/4/2012, a cédé à Mohamad Amara titulaire de la CIN n°06231407 délivrée le 16/5/2016, la totalité du fonds de commerce sis à bomalal homet souk à coté mosquée ejdid Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Kamel amara sis à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le samedi 20/11/2021 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2021R02926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte seing privé en date du 4/11/2021 enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 10/11/2021 sous le n°21203467 et quittance n°M085759; Mr Massoud Ben Amor El Adel demeurant à cité Essafa Médenine à travers son procureur Adel Ben Massoud Eladel, a cédé à Mr Mohamed Ben Mosbah Lamloumi et Mr Hammouda Ben Mohamed Mhamdi demeurant à Médenine un fonds de commerce du café 1ère catégorie sis à route Ben Kadech Km 1,5 Médenine,

Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'acheteur au locale, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le 18/11/2021.

2021R02928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 3/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 4/11/2021 sous n°21203364 reçu n°M084200 Monsieur Anis Ben Mohamed Lahwell CIN 06569752 habite à Ghorghar Tataouine a vendu à Monsieur Mabrouk Ben Khalil Elahwell CIN 03460386 habite à 91 Avenue Habib Bourguiba Médenine. La totalité du fonds de commerce (vente Tissus et Vêtements et prêt à porter en Gros) situé à la Rue Ibn Khaldoun Médenine.

Les oppositions doivent être présentées devant l'acheteur sis Rue Ibn Khaldoun Médenine dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le mercredi 17/11/2021.

2021R02930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Raoued le 17/11/2021 Enregistrement n°21204153 quittance n°M080393.

Mme Kawther el Gharbi a vendu à Mr Med Ghassen Bouaicha et Mr Bechir Bouaicha la totalité du fonds de commerce du café de type a avec tous ses éléments corporels et incorporels dans le local sis à 7 avenue Sousse cité el Ghazala

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains des acheteurs durant 20 jours à partir de la publication au JORT.

La publication est faite dans le journal le Quotidien du 23/11/2021.

2021R02931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 18/11/2021, enregistré à la recette des finances rue Ali Balhouane au Kef reçu n° M041299, n° d'enregistrement 2120299, Mme Aziza Bent Ali Ben Hédi Cherni, sise à cité Fourati n°29 le Kef, a vendu à Mme Asma Bent Hbib Ben Ajmouni, Bahri, la totalité du fonds de commerce qu'elle a constitué dans le local à usage commercial situé rue Mongi Slim au Kef exploité dans la vente des vêtements prêt à porter depuis 01/10/2002 immatriculé au registre des entreprises sous le n° y076695 et ce avec toute ces éléments incorporels essentiellement la clientèle la propriété commerciale, le nom commercial, la renommée commerciale et les équipements.

Les oppositions auront lieu dans le local situé à cité Mongi Slim au Kef dans un délai de 20 jours à partir de cette publication. Une publication pareille a été faite au Journal Echourouk du 25/11/2012.

2021R02933FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 27/10/2021, quittance n°M045965 et enregistré sous le n°21201803, Mr Aimen Ben Hamida Tizaoui titulaire de la CIN n°05677492, domicilié au Cité Hafidha n°11 bis Mateur, a vendu à Melle Salsabil Bent Lotfi Béjaoui titulaire de la CIN n°11406596, domicilié à la rue elachjar n°13 Mateur la totalité du fonds de commerce, consistant en un local de commerce n°06 (vente des produits divers et prêt à porter), sis à l'angle de la rue elforsen et avenue route de Tabarka n°11 Cité Elmanar Mateur.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis à la rue elachjar n°13 Sidi Abdallah Mateur.

Rq : L'annonce est publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» le 29/10/2021.

2021R02938FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 02/11/2021 enregistré à la recette des finances à Nfidha le 02/11/2021 sous le n°21201443, reçu n°M040719, Monsieur Faicel Elkomssi, a vendu à Monsieur Hichem Essiidi, titulaire d'une CIN n°05515081, domicilié à Nfida Sousse, un fonds de commerce exploité au local sis à la rue Sousse Enfidha 4030 Enfidha Sousse, affecté au commerce de produits divers et enregistré auprès du registre national des entreprises sous le n°0453768L avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Monsieur Hichem Essiidi, au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, à savoir Sousse Enfidha 4030 Enfidha Sousse, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «le quotidien» n°6346 du 20/11/2021, et au journal «Achourouk» n°11033 du 20/11/2021.

2021S01298FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de concession en date du 28/10/2021 enregistré le 22/11/2021 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 21203556 et le n° de quittance M089444, Mme. Aicha Ben Abdejlile a cédé à M. Raef Ben Abderrahmen tout le fonds de commerce situé au n°80 rue Imam Mazri, Msaken, Sousse, dont l'objet est la vente des livres, journaux, les dérivés du papier, librairie et photocopie.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur M. Raef Ben Abderrahmen, situé dans le local du fonds de commerce sis au n°80 rue Imam Mazri, Msaken, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28/11/2021.

2021S01324FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente signé le 5-11-2021 enregistré à la recette des finances de Sahline le 10-11-2021 quittance n°M026991, Bassem Jaidene, a vendu à Rihab Amamou, Rue Ali Sgair Sahline la totalité du fonds de commerce sise au rez-de-chaussée complexe l'ex «Dar Tajamoua» Avenue Habib Bourguiba Sahline avec ses éléments matériels et morales et dont l'activité «Vente et Réparation de portable», l'annonce faite le 20/11/2021 au journal «Achourouk».

L'opposition sera chez l'acheteuse dans 20 jours dès l'apparition de cette annonce au JORT.

2021S01325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/11/2021 enregistré à la recette des finances Av. Habib Bourguiba n°1 Monastir le 22/11/2020 quittance n°M057842 enregistrement n°21206632. Mr Khemaies Ben Mansour Hammami titulaire de la carte d'identité nationale n°00764033 Désigne son adresse à R4 n°184 Monastir, a vendu à la Société H L GYM dont le siège social est à l'Avenue de la République Immeuble Hadj Youssef Monastir (MF : 1738162Y) la totalité du fonds de commerce sis à la falaise route de stade Monastir exploité comme salle de sport et commerce des équipements sportifs. Toutes les oppositions doivent être déposées au cabinet de Maître Nabil Hadhri sis à l'avenue Taieb Mhiri Immeuble

Rokbani bureau n°2 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk et au journal le Quotidien le 28/11/2021.

2021S01326FCCC2

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2021, enregistré à la recette des finances d' El Mansoura - Kairouan le 2/11/2021 sous le n° 21202387, quittance n° 059629, Monsieur Abderrahim Naggati titulaire de la CIN n° 07544169 délivrée à Tunis le 26/8/1998, son Identifiant unique au Registre National des Entreprises n° 0933502G demeurant au 18, Rue « OM IADH, « Kairouan Sud» 3100, a vendu à la Société de Production Agricole Teboulba» SOPAT » dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n° 022671F, la totalité des éléments incorporels du fonds de commerce exploité dans le local sis au Marché municipal-cité EL Mansoura - Kairouan.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acquéreuse à son siège sis à Essaad - Route de Ksour Essef - Mahdia et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk » et le «Quotidien» du 17/11/2021.

2021S01334FCCC2

Vente droit au bail

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21/9/2021, enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira - Sousse le 11/10/2021 sous le n° 21201948, quittance n° 43924, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a vendu à Monsieur Mohamed Youssef titulaire de la CIN n° 08449685 délivrée à Tunis le 3/4/2013 demeurant à Cité El Mansoura - Kalaa Kbira le droit au bail du local sis au Rue Hédi Chaker - Kalaa Kbira - Sousse destiné à la vente des viandes des volailles et dérivés.

Les oppositions seront formulées entre les mains de la vendeuse à son Abattoir sis à Oued Gharraf Essaad - Route de Ksour Essef - Mahdia et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 13/11/2021.

2021S01335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé a la municipalité Kalaa Sghira le 5/11/2021, enregistré à la recette de finance de Kalaa Sghira le 18/11/2021 sous le n° 21201118 reçu n° M027207, Mm Fatouma Bouzagrou CIN 02939019 a vendu à Mr Kacem Ben Ftema CIN: 05551797 la totalité de fonds de commerce sis à l'Avenue Hafsa Bent Omar Rue Enager à Kalaa Sghira avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Echourouk» parue en date du 23/11/2021 les oppositions doivent être faites dans les vingtaines des jours suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'avocat Maitre Oueslati Nabil sis Avenue 3 Août Sousse.

2021S01338FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 15/11/2021 enregistré à la recette des finances à Rue Victor Hugeo Sousse le 16/11/2021 sous le n° 21203383, reçu n° M 049331, Monsieur Ellotfi Jaballah, a vendu à Monsieur Rochdi Jarbouaa, titulaire d'une CIN n° 09264888, domicilié à Khezama Ouest Sousse, un fonds de commerce exploite au local sis à la rue Les Jardins n° 6 Khezma Est Sousse, affecté au commerce de produits divers n'est pas enregistré au registre national des entreprises avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Monsieur Rojdi Jarbouaa, au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, a savoir rue Les Jardains n° 6 Khezma EST sousse, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «Le Quotidien» n° 6346 du 20/11/2021 et au journal «Achourouk» n° 11033 du 20/11/2021.

2021S01339FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié daté le 31/8/2021 dressé par les notaires M hamed Ali Karay et Kais Karray enregistré le 6/10/2021 quittance MO50788 Zohra Bodabbous CIN 01009546 à Boulbeba Jarraya CIN 08804354 leurs adresse rte de Elain km 1 immeuble el Maheri 3000 Sfax la totalité du fonds de commerce exploité dans le pharmacie sis rte de el Ain, km 1 immeuble el Maheri 3000 Sfax registre de commerce n°0071312G.

Les oppositions seront reçues dans le local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2021X01340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce
Matricule fiscal : 901 E B 798946/Z

Par un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax sous le n°21202715 quittance n°M078905 en date de 22/11/2020, Mr Wali Bilel CIN n°05379178 a vendu à la société "ALL PAINT" société en état de constriction sis ceinture entra Ain et Menzel Chaker km 3 Sfax, tout le fonds de commerce sis à la route Gremda Km 2.5 markez chabouni Sfax consacré aux travaux de peintures et vitrerie.

L'opposition au paiement du prix sera acceptée au bureau de Maître Jbeli Zina l'avocate qui a rédigé le contrat sis, à Sfax, rue Haffouz immeuble Intilaka Es A2 5ème étage et ce dans 20 jours au plus tard du jour de l'insertion de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

La publication de cette annonce au journal Assabeh est faite en date du 26/11/2020.

2021X01396FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation daté le 28/4/2021 enregistré le 13/7/2021 sous le n°M037267 Fait par les Notaires Karray Med Maamoun et El Agrebi Souad, Chakroun Imed a cédé à son épouse El Hbiri Leila la Totalité du fonds de commerce du café sis route Mahdia km 3 Markez Hached dans l'immeuble Jomaa Achour n°77 rue Habib Boukhatfa Sfax nommé sous le nom, "Café Imed" tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 20 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X01397FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique de donation du 17 Novembre 2021 enregistré le 18 Novembre 2021 n° M059014 Recette Arbi Zarrouk Sfax rédigé par les notaires Ridha Koubaa et Mourad Hajjem suivi d'un acte d'éclaircissement le 24 novembre 2021 n°T964 rédigé par les Notaires Abdelaziz Ammar et Arafet Houidi, Mr Ridha Ben Mohamed Ben Houssin Trabelsi habitant Route Gremda km 3.5 impasse Bouassida Sfax CIN n°03649181 fait donation à sa fille Fadoua Trabelsi habitante même adresse CIN n°05354277 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels et matériels de la pharmacie située à Immeuble Borj rue Ennasria Sfax son identifiant unique au Registre National des Entreprises 0059481Y, les oppositions sont admises au local du fonds de commerce mentionné ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet annonce au JORT. Ceci est publié au Journal Achourouk le 30 novembre 2021.

2021X01398FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Madame Rachida Bent Tahar Haffouz née le 11/02/1946 propriétaire de la carte d'identité nationale n° 04279267 et résidente Elbrahmia Dhuibet Aouled Haffouz Sidi Bouzid déclare avoir cédé tout le fonds de commerce destiné à Café 1ère Catégorie "Café Sarhane" sis au local Rue 7 Novembre Aouled Haffouz Sidi Bouzid suite au contrat rédigé et sous seing privé le 3/11/2021 enregistré à la recette des finances de Aouled Haffouz le 3/11/2021 quittance n°M013308 à Monsieur Elhabib Ben Noureddine Abdellaoui né le 27/01/1975 à Aouled Haffouz propriétaire de la carte d'identité nationale n°05973097 et résident à Cité Erriadh Aouled Haffouz Sidi Bouzid.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Chouaibi Wardi Rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Ce contrat a été publié au journal Essabeh daté le 12/11/2021.

2021X01399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 16/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 16/11/2021 quittance n° M077876 Monsieur Mohamed Anis Ben Hlel domiciliée à route de Gremda km 2 Sfax, a vendu à Madame Awatef Bouderbela épouse Felhi domiciliée à cite Hay Ennour Sfax, le fonds de commerce qui est destiné au Commerce en détail de produits alimentaires dans le local situe a route de Gremda k1 Sfax.

Le fonds de commerce vendu comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur à l'adresse précitée, dans les 20 jours suivant la publication du présent avis.

Cet avis est paru au quotidien «Echourouk» en date du 25/11/2021.

2021X01403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/11/2021, enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba le 11/11/2021 sous le n° 21204616 reçu n° M069033, Mr. Lotfi Msalmi titulaire de la CIN n° 01345210 résidant à route Mharza km 2 Sfax, a vendu au profit de Mr Mohamed Affes titulaire de la CIN n° 01208931 résidant à cité Elhabib n° 61 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route Mharza km 2 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels et suivant les conditions mentionnées dans le dit acte.

Cette annonce a été publiée en deux journaux "Echourouk" et " le quotidien" du 23/11/2021, tenant compte que toute opposition sera reçue au bureau de Maitre Kais Ben Saida sis à centre Marhaba rue Tahar Sfar 3ème étage Bloc A Sfar.

2021X01404FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 11/9/2020 et enregistré à la recette des finances d'Elmansoura» Kairouan en date du 8/10/2020 n°20202172, Mme Laila Snoussi gérante de la société Amine Centre demeurant à l'avenue de la République Kairouan, a cédé en faveur de Monsieur Hamza B Mohamed Henteti, la totalité du fonds de commerce consistant en une boutique de commerce des vêtements et des chaussures sise à l'avenue de la République Kairouan «en face lycée Ibn Rachik» avec tous ses éléments corporels et moraux.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de Maître Khemaies Mannai Avocat sise au complexe espace Tunis Bloc D n° 24 Montplaisir Tunis, et ce dans un délais de 20 jours à partir de la date publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne

Cette annonce a été publiée au journal Quotidien en date du 30 novembre 2021.

2021X01407FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakit Eddyer le 22/9/2021 n° du quittance M041548 n° d'enregistrement 21201335, Ben Slima Hassen a vendu à Zouari Mohamed Et Kouba Wissem la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des paraboles sis à route Mahdia Merkez Sebi Km 9 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Nakti Ghassen, sis Rue Tahar Sfar Imm Majdoub 4ème étage Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «ESSABEH » du 19/11/2021.

2021X01411FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances Ariana sous le numéro 21205922 Quittance M102941 en date du 9/11/2021, Mr Khaled Mahdhaoui a vendu à Mme Sassia

Djamaia titulaire de la CIN : 03535995, un fonds de commerce, sis à 28 Rue Elimane, Ariana supérieure, avec tous les éléments matériels et immatériels. Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Farouk Beyaoui à son étude 50 Avenue de Paris, Tunis, et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT. Cet avis est paru dans le journal «Le Quotidien» le 24/11/2021.

2021402911FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances Raoued sous le numéro 21203889 Quittance M076550 en

date du 01/11/2021, Mme Sassia Djamaia a vendu à Mme Olfa Ben Belaid titulaire de la CIN : 00287407, un fonds de commerce, sis à Km 5 Route Raoued, Ariana, avec tous les éléments matériels et immatériels. Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Farouk Beyaoui à son étude 50 Avenue de Paris, Tunis, et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT. Cet avis est paru dans le journal «Le Quotidien » le 17/11/2021.

2021402912FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances la Mornaguia le 8 novembre 2021 quittance n° M044756 enregistrement n°21202183 Mr. Amir Ben Mokhtar Ouni titulaire de la CIN 09511528 a vendu un fonds de commerce d'un café catégorie 1, sis à 01 rue Habib Bourguiba Borj El Amri La Manouba à Mr. Bilel Ben Hedi Sabii titulaire de la CIN 09502324.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 25 novembre 2021.

2021402918FCCC2

Suivant acte sous seing privé en date du 18/11/2021, enregistré à la recette des finances cité el Mahrajène sous le n°21206648 en date du 23/11/2021, Melle Chaima Chaieb, titulaire de l'identifiant unique n°1425904/A et sise au 20, rue Salaheddine, Mutuelle ville, Tunis, a cédé à Mme Hounaida Ksouri, le fonds de commerce (garderie scolaire et jardin d'enfants) sis au 10 rue Ohod Mutuelle ville Tunis. Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse Maître Amel Bchini Avocate en cassation, sise au 91, Avenue de la Liberté 1002 Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées. Cette annonce est parue au journal Echourouk le 27/11/2021.

2021402921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo, le 10/11/2021 sous le n°21203817, Mme Tlili Amel a cédé à Mme Mejri Maroua le fonds de commerce (prêt à porter) exploité au local sis Av. Hédi Chaker, n°46, Bardo.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au j.o.r.t., entre les mains de Mme Tlili Amel qui a élu domicile chez Me Zorgati Med Amine, Avocat, Bardo Center, Imm. 7, Bardo.

Cet avis est paru au quotidien "Echourouk" du 27/11/2021.

2021402924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Borj Elwazir en date du 11/11/2021 sous le n° d'enregistrement 21203212 n° de quittance M052320, M. Mohamed Allani», résident à cité Ennaser n°6 Marsa Ouest Tunis, a vendu à M. Khair-Eddine Mejri résident à Oued Djemaa Hakim Sud Oued Mliz Jendouba, le fonds de commerce sis à la rue Mostapha Mohsen n°8 Borj Elwazir Tunis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au Bureau de maître Moez GHodhbani avocat sis à rue n°8368 résidence «Omar» App.3/4 bloc «A» Montplaisir Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 24/11/2021.

2021402928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17 novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Béja le 18 novembre 2021 de quittance M051216 Mr Moez Ben Mostfa Ben Salah Babay carte d'identité n° 02267721 a vendu à Mohamed Ben Ismail Ben Bomnijel Nehdi carte d'identité n°08529609, la totalité du fonds de commerce situé à la rue Farhat Hached Béja dont l'activité un café, les oppositions seront reçues entre les mains de maître Chrif Intissar avenue Habib Bourguiba appartement Bouzayen Béja. Le présent avis a été publié au journal «El chourouk» le samedi 27 novembre 2021 la page 24 le quotidien.

2021402929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé rédigé par Maître Moncef Abbachi Avocat à Tunis en date du 5 novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 16/11/2021 quittance M080100 enregistrement 21204125 Mme Yamina Oueslati a vendu à Mr. Arbi Charabekh le fonds de commerce exploité dans la vente des produits alimentaires dans le local commercial sis à l'avenue 14 janvier Cité Chaker à Borj Touil - Ariana et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au quotidien Essabeh daté du 27/11/2021.

Les oppositions auront lieu pendant le délai légal auprès de l'acheteur à son domicile au 22 Rue Ibn Charaf Cité El Wafa - Jaafar Ariana.

2021402931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzah VI le 22/11/2021 sous le n° 21207308 quittance n° M107874 la Sté Eden a vendu à Haikel Ouni le fonds de commerce à usage de vente de tissus informatique et pâtisserie exploité au local sis au 25 rue Ammar Ibn Yaser Menzah VI Ariana.

Toute opposition doit être notifiée à l'adresse de l'acheteur sise au 25 rue Ammar Ibn Yaser Menzah VI Ariana dans les 20 jours de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens à savoir «Echourouk » et « Le quotidien » et ce, le 1er/12/2021.

2021402933FCCC2

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistrée à la recette des finances de Raoued le 23/11/2021 quittance n° M081385 enregistrement n° 21201226, Monsieur Mohamed Mrabti titulaire de C.N. n° 06507719 a vendu un fonds de commerce d'un local de fast-food sise à 14 janvier Borj Touil Ariana avec procuration de Mme Fatma Werfeli titulaire de C.N. n° 01715803 à Mme. Monia Ferchichi titulaire de C.N. n° 07365862.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 2 décembre 2021.

2021402934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied Bizerte le 04/08/2021 sous n° 21202857, Quittance n° M043487 Mr Aymen, Dhia eddine, et Mme Malek, Alma, Imen Saadaoui, et Mme Najoua Gara ont vendu à Mr Wissem Saadoui, la totalité de leurs parts de l'héritage du fonds de commerce sis à 23 Rue Ali Belhouene Bizerte.

La publication de cet avis a eu lieu aux journaux le Quotidien et Echourouk le 05/08/2021.

2021402938FCCC2

Location gérance libre

Fonds de commerce en gérance libre

Feten Haddad titulaire du MF : 1544623/G

Suivant acte sous seing privé en date du 15/12/2017 et enregistré à la Goulette le 18/12/2017 sous le n° 17307733, n° de quittance 118080, avec lequel Madame Karima Dhmaied titulaire de la CIN n° 00310342 a loué en gérance libre à Madame Feten Haddad titulaire de la CIN n° 05478628, tout le fonds de commerce sis à 110, rue Habib Bourguiba, la Goulette avec ses éléments corporels et incorporels.

Durant cette période le locataire gérant supportera tous les frais et impôts sans exceptions relatives à la gérance et découlant de sa gestion. Elle sera ainsi seule responsable des dettes, charges, impôts et autres auquel pourra être assujetti le fonds.

Cette annonce est apparue au journal Essabeh du 3/12/2021.

2021T01165FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 22/10/2021, enregistré à la recette des finances de Ghommrassen le 29/10/2021 reçu n°M013587, enregistrement n°21300556, Mme Zohra Bent Mohamed Ettayeb titulaire de la c.i.n n°05077337 a loué à Brahim Ben Bechir Debara CIN 06515172 la totalité du fonds de commerce consacrer pour vente de pièces de rechanges d'automobiles et autres sise à l'avenue Habib Bourguiba Ghomrassen.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le 6/11/2021.

2021R02927FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Médenine le 18/11/2021 sous numéro d'enregistrement 21303591 reçu M088283. Abdelhamid Boussefa a loué à Chouikha Zagaroba le fonds de commerce avec ces éléments corporels et incorporels exploité comme restaurant nommé "restaurant elassil" situé à route de Benguerdene à Médenine sud.

La déposition des éventuelles oppositions aura lieu entre les mains de locataire à l'adresse du fonds dont vingt jours à partir de cette notification.

Cette notification a été publiée au journal le Quotidien de 20/11/2021.

2021R02929FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/9/2021, enregistré à la recette des Finances de Akouda - Sousse le 16/9/2021 sous le n° 21301668, Quittance n° 23502, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a loué à Madame Nahla Ben Khlifa, titulaire de la CIN n° 04610781 délivrée à Tunis le 27/9/2008, demeurant à Hammem Sousse, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à l'Avenue de l'Environnement - Akouda, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 5/10/2021.

2021S01328FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/9/2021, enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance le Bardo le 15/9/2021 sous le n° 21302946, Quittance n° 18755, la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a loué à Madame Asma Neili, titulaire de la CIN n° 13215077 délivrée à Tunis le 29/8/2009, demeurant à Cité Ennassim, Gabés, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à l'Avenue Habib Bourguiba - Le Bardo -Tunis, dédié à

la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk » et « Le Quotidien » du 5/10/2021.

2021S01329FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/11/2020, enregistré à la recette des finances Souassi le 7/4/2021 sous le n° 21300438, quittance n° 15398,la société de Production Agricole Tboulba « SOPAT » dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP19. Teboulba, Matricule fiscale n° 022671F, a loué à Monsieur Abdelkarim Hadj Abdallah, titulaire de la CIN n° 08295595 délivrée à Tunis le 2/11/2017, demeurant à Chorbène – Mahdia, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à 13 avenue Habib Bourguiba – Route de Chorbéne – Souassi, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avec a été publié dans les journaux Echourouk » et « le Quatidien » du 5/10/2021.

2021S01330FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 03/09/2021, enregistré à la Recette des Finances Avenue de la République -Sidi Bouzid le 17/09/2021 sous le n° 21308630, Quittance n° 70901, la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19, Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a loué à Madame Yasmine El Abadlia, titulaire de la CIN n° 09982208 délivrée à Tunis le 29/9/2011, demeurant à Gafsa, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à Cité Brahmia - Sidi Bouzid dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 5/10/2021.

2021S01331FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/6/2021, enregistré à la recette des finances de Gassrine le 28/6/2021 sous le n° 21302615, quittance n° 045009, la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a loué à Monsieur Nabil Saiihi, titulaire de la CIN n° 08564871 délivrée à Tunis le 8/4/2013, demeurant à Tala-Gassrine ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à l'Avenue «DOULAB» - Gassrine, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux « Echourouk »et « Le Quotidien » du 5/10/2021.

2021S01332FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2021, enregistré à la Recette des Finances EL Hamma le 24/06/2021 sous le n° 21300703, Quittance n° 023350, la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n° 022671F, a loué à Monsieur Makram ISSAOUI, titulaire de la CIN n° 13250712 délivrée à Tunis le 18/10/2019, demeurant à Cité « AMAL 2 », EL Hamma – Gabès, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à Rue AIlala Fessi - El Hamma - Gabés, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 5/10/2021.

2021S01333FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de Paradis de l'Ariana le 20/7/2020 sous le numéro 20303682 quittance n°M59921 Mr Abdelhamid Etouil Titulaire de CIN 00745971 délivrée le 21/9/2021 a loué la totalité d'un fonds de commerce ayant pour activité Commerce produits divers sis au n°05 Rue de la Paix Ariana La Soukra 2036 à la société Management services et courtage ayant le matricule fiscal n°1525063P. Cette location est publiée dan le journal Echourouk en date 26/11/2021.

2021402916FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Nom : Amicale des administratives et agents et ouvriers de l'Institut Supérieur des études Technologiques de Gabès.

Adresse : l'institut supérieur des études technologiques de Gabès Route de Médenine 6011.

Activité :

- Plus de soutien au sens de la solidarité et de soutien aux Liens d'affectent entre les salariés, agents et ouvriers de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Gabès

- Mise en relation avec des organisations et associations ayant les mêmes objectifs

- Faire des activités récréatives et culturelles non lucratives

- Réaliser des activités culturelles et sociales au profit des participants

- Passer des accords avec des entreprises et des institutions privées.

Les membres :

Président : Samir Mohsen

Trésorier : Nasfi Ridha

Secrétaire général : Mokhtar Hfaiedh.

2021R02923APSF1

Election d'un nouveau bureau de Syndic des copropriétaires

de la résidence «La Maison Blanche»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndicat des copropriétaires du 18 Mars 2021 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis - sous le numéro 21802279, la quittance n°M028079 du 22/3/2021, le syndicat des copropriétaires de la résidence la Maison Blanche, sis Les Berges du Lac 2, Rue Ile de Zamalek a élu le bureau du Syndic suivant :

Présidente du syndic : Mme Boutheina Ben Rhouma

Trésorière : Mme Meriem Zlaoui

Secrétaire général : Mr Kamel Skander

2021R02934APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Nationale des Tunisiens à l'Etranger

Objet : Association de développement

Adresse : 37 Avenue Taher Ben Ammar - Al Manar - Tunis

Objectifs :

- Coordonner et renforcer les liens de coopération entre les Tunisiens résidents à l'étranger pour identifier leurs préoccupations et servir leurs intérêts, que ce soit dans leurs relations avec leurs pays de résidence ou avec la Tunisie.

- Encadrer et mobiliser les Tunisiens à l'étranger à valoriser leurs capacités et compétences et renforcer leur rôle d'appui à l'effort national de développement de la Tunisie dans divers domaines, notamment financiers et économiques.

Fondateurs :

Rami Khemakhem : Président,

Baderddine Berrhouma : Secrétaire Général,

Ameur Talbi : Trésorier,

Dhia El Hak Jamai : Chargé de l'information et de la communication.

2021R02936APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de bienfaisance de cimetière de Moknine

Siège social : Maison des organisations institutionnelles Moknine

Objet : Caritative Sociale

Activité : Entretien et préparation des cimetières en coordination avec les autorités.

Le numéro et la date du dossier de contrôle : M041960/349 le 25/11/2021.

Commission :

- Président : Salem Mustafa

- Secrétaire Générale : Ali Bin Sik Salem

- Trésorier : Mohsen Amamou.

2021S01323APSF1

Constitution syndic propriétaires Residence Makamet

Adresse : Avenue du Combattant Mohamed El-Jemal, Route de Gremda, Km 4.5, Sfax

Suivant le PV de constitution en date du 29 octobre 2021, enregistré auprès de la recette de finance Gremda Sfax sous le numéro- MO79024 en date du 22 novembre 2021.

Le bureau de syndic est constitué :

Nom : Syndic Résidence Makamet

Adresse : Rue du Combattant Mohamed El Jemal, Route de Gremda, km 4,5 - Sfax

Membres bureau :

1- Mr Lotfi Lajmi en tant que Président,

2- Mr Slim Moalla en tant que trésorier,

3- Mme Salma Fakhfakh en tant que membre.

2021X01402APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Union Sportive Omrane Supérieur (USOS)

Siège : Avenue Hédi Touzri cité Ibn Khaldoun.

Objectifs : Former et coacher les jeunes et développer leurs capacités physiques et techniques.

Président : Merdessi Abdellatif

Vice-président : Amdouni Mohamed Hédi.

Secrétaire général: Bouhouchi Elyes.

Trésorier : Nemlaghi Mohamed Ali.

2021402818APSF1

Homologation de résolutions

ASSOCIATIONS PARTIS SYNDICATS ET SYNDICS

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale en date du 17/10/2021 enregistré le 24/11/2021 sous le n°21703163 reçu n°21703163 ont été élu les nouveaux membres du comité directeur de l'association Boumhel Bassatine Sport pour la période de 2021-2025.

Le comité est composé comme suit :

Mr. Mohamed Belgharek : Président

Mr. Sami Jouini : Président Adjoint

Mr. Anis Hajji : Secrétaire Général

Mr. Maher Souissi : Secrétaire Général Adjoint

Mr. Fehri Hamzaoui : Trésorier

Mr. Mohamed Balti : Trésorier Adjoint

Mr. Mohamed Ben Youssef : Directeur section volley-ball

Mme. Nejiba Heni Hanafi : Directeur Adjoint section volley-ball

Mr. Mohamed Amine Hanafi : Directeur section Tennis.

Mr. Oussama Ferchichi : Directeur section sport individuel

Mr. Ahmed Azzabi : Directeur section pétanque

Mr. Kamel Dhaouadi : Directeur Adjoint section Pétanque.

2021R02935APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères après rabaissement de prix

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat 21 AV Khaierddine bacha Tunis R.C 138811996 MF 24588WPM000

Partie saisie : Olfa ben Mabrouk, CIN 08432530, demeurant à rue Al Abtal hay Sahloul Hammam Sousse.

L'avocat poursuivant : Maitre Ines Karaborni rue des roses Sousse.

Immeuble saisie : Les partie indivises dans l'immeuble sis à Jrabaa, Kalaa Kbira Sousse. Superficie 434 m^2 du titre foncier Sousse 79022.

Mise à prix : Après rabaissement de 40% : 78.120,000D et les frais soit 2.882,806D outre les dépenses complémentaires qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente sera procédé le 3/1/2022 à 9h00 et suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instante de Sousse 2.

Visite de l'immeuble pendant les heures de travail officiel, le cahier de charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise a prix.

2021S01336VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le lundi 10/1/2022 à 9 H et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Poursuivant : Zaineb Bent Belgacem Ben Mohamed Ezzine, femme de foyer, domicilié au bureau de son avocat maitre Ani El Arbi, à l'avenue 2 Mars Mahdia.

Débiteur saisi : Kamel Ben Abdelaziz Chaieb, ouvrier, titulaire de CIN n° 03975616 du 7/12/2004, domicilié au Telelsa gouvernorat de Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Anis El Arbi, avocat, matricule fiscal n° 865012 L, sis à l'avenue 2 mars immeuble Chatti, 2ème étage bureau n° 7 Mahdia.

Immeuble objet de la poursuite : Tout le 1/6 part indivis du garage sis au Telelsa gouvernorat de Mahdia abrité du coté nord la route Jem-Mahdia du coté sud-est- ouest le reste de la propriété du débiteur saisi (selon la partie poursuivante) et la propriété de Abdelaziz Chaieb (selon le débiteur saisie).

Mise à prix : Dix mille sept cent cinquante dinars (10.750.000 d) selon l'évaluation de l'expert Lotfi Ben Alaya nommé par le président du tribunal de 1ère instance de Mahdia par ordonnance sur requête n° 1084/2021 du 18/2/2021 avec les frais évalués par le tribunal.

Remarque : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

2021S01337VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistré au registre de commerce sous le n° B 187881996, ayant son siège social au 70/72 avenu Habib Bourguiba Tunis, avenu la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Bouchaala Omar Ben Ahmad, titulaire de la C I N n° 08186313, demeurant à n° 10 rue El Kadhi, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour d'appel, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n° 42, 1er étage, n° 5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un étage de villa sis à route Menzel Cheker km 5 impasse Malla Sfax à l Km de la route principale, d'une superficie de 215.83 m². Ses escaliers sont indépendants et en marbre, un salon de 17.64 m², deux chambres avec fenêtres de 17.5 m² chambre à coucher de 29.09 m2 avec une fenêtre, salle d'eau et 2 placards, cuisine de 24 m² avec terrasse, couloir de 5 m², tous les fenêtres sont en aluminium et michlere avec le toit en staff. Il est équipé de l'électricité et de l'eau. Par Le Nort l'entrée de Bouchaala Hédi, Est entrée, ouest Bouchaala Hédi, au coin Bouchaala Nouri.

Mise à prix : Cent Quatre vingt trois milles et huit cent soixante douze dinars (183.872.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Aloulou Ahmad prés du CNSS Sfax, Mercredi 29 décembre 2121 (29/12/2021) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n° 42, 1ère étage n° 5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2021X01405VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B18788 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdellatif ben Abdelhamid Ben Brahim Zayeni CIN 01017869 demeurant à route du Gabès Km3 Sfax et avenue Farhat Hached immeuble males Big Ville Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «essaada» objet du TFN 61442 Sfax consistant en un terrain de forme rectangulaire clôturé sis à la route Sidi Mansour km 11.5 Sfax et à 250 mètres environ du temple de Sidi Mansour au bord de la route et de la mer délimité du coté sud par le domaine public maritime, du coté est par fakhfekh ,du coté nord par la route de Sidi Mansour et du coté ouest par makni d'une contenance de 1488 m² contenant une villa de 2 étagés d'une superficie couverte de 251m² dont l'architecture est assez moyenne et l'état de la construction et des équipements est moyen.

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 156 m² composé d'une véranda, une salle de réception avec des escaliers menant au 1er étage, un couloir, une chambre un bloc sanitaire, un hall, une salle de séjour, une cuisine et une véranda.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 95 m² composée d'un hall, 2 chambres dont l'une avec balcon, une kitchenette, une salle de bain et un terrasse.

Un garage de 52 m² contient un dressing, une cuisine, une toilette et une lave main.

Mise à prix : (462.000.000) après la réduction du prix du 40 %.

La date et lieu de la vente : le 10/01/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01408VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hamadi Ben Mohamed Ben Taher Ben Elbey, transporteur CIN 08410569 demeurant à route Gremda Km 3.5 Sidi Abbes Sfax, route Gremda Km 6 rue Hédi Cheker Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km 6 avenue Hédi Cheker Gremda Sfax d'une contenance de 352.36 contient une villa composée de deux chambres à coucher, un hall, une cuisine, une toilette, une véranda. il contient un garage adjacent à la villa délimité du coté sud par Raja miledi et avenue Hédi Cheker d'où son entrée, du coté est Feki, du coté nord Chakroun et du coté ouest un voisin.

Mise à prix : (94.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Le 5/1/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01409VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Iram Khemakhem

Avocate près la Cour de Cassation

97 Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

MF : 723536 Z/A/P/000

A la Demande de : L'Usine Nouvelle des Pates Alimentaires : Habib Mallouli & Cie «l'Epi d'or», SARL, titulaire de l'1.U000458 H, demeurant à Route Msaken, Sousse, ayant élu son domicile pour cette poursuite au cabinet de son Avocat Me Iram Khemakhem, situé au 97 Hédi Chaker 3000 Sfax.

Contre la Partie Saisie : Nejah Cherif, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° 08415088, Commerçant de Prodtuis alimentaires en gros, demeurant 1) à Beliyna, Jbeniyna Sfax et 2) à son domicile élu au cabinet de son Avocat Me Amel Cherif Jallouli sis à immeuble el Manar Sfax.

A la diligence : Me Iram Khemakhem, Avocate près la Cour de Cassation, ayant son cabinet au 97, Hedi Chaker 3000 Sfax.

Immeuble à Vendre : La totalité de la moitié indivise de la totalité de l'étage au dessus du bien du frère de la partie saisie à Beliyna, Jbeniyna, Sfax, d'une superficie totale de 240 m dont 17 m^2 superficie de l'escalier non couvert amenant à la rue et à la terrasse Sud et qui permet l'accès à l'étage et à une terrasse non couverte d'une superficie approximative de 69 m^2 dont l'accès se fait à travers les escaliers précités. La superficie couverte est de 154 m^2 approximative nord de la terre précitée.

Elle comporte une véranda, un hall qui amène à un séjour, un couloir amenant à trois pièces dont une nord-ouest comportant une porte fenêtre

qui ouvre sur un balcon nord-ouest, une salle de bain équipée par une baignoire, un lavabo, un lave pieds, une toilette et une cuisine équipée un levier et un comptoir marbré sous le quel il existe un cadre en bois sans portes, qui ouvre sur un balcon Sud-Ouest ouverte sur une terrasse Sud. Tous le sol est couvert par des carreaux de parterre colorés sauf les escaliers sont faites avec le marbre de Thala. Le rez-de-chaussée, qui est occupé par le frère de la partie saisie suivant la déclaration de sa mère, est limité de l'Est par le domicile de sa mère, de l'Ouest et du Sud par une ruelle d'où son accès et du Nord par une ruelle d'où son accès aussi.

La mise à prix : a été fixé à soixante dix mille et six cent soixante dix dinars (70.670,000), selon le rapport de l'expert Houda Fakhfekh en date du 22 octobre 2021, outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

L'adjudication : Aura lieu à la chambre des criées près du tribunal de 1ère instance de Sfax le lundi 3/1/2022 à 9h00 du matin et suivant.

La visite de l'Immeuble : Tous les jours pendant les horaires de bureaux sauf les jours fériés.

Observation : Toute personne désirant se porter enchérisseur doit consigner le tien de la mise à prix et par avocat.

Pour plus de renseignement, s'adresser à la greffe du tribunal où est déposé le Cahier des Charges ou au Cabinet de l'avocate poursuivante.

2021X01412VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En vertu de l'article 46 du CSC, Monsieur Tijani Chaabane, Liquidateur de la Société «MINERAX» identifiant unique 1481320W, informe que le projet de répartition du produit de liquidation approuvé par le juge-commissaire chargé du contrôle des opérations de liquidation auprès du tribunal de 1ère Instance de Sfax le 29 Novembre 2021, est déposé au siège de son bureau sis à route Soukra km 1 - Sfax km 1.

Tél : (74) 24 80 99.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de 90 jours à compter de la date de la parution du présent avis.

2021X01401VEPA2

Décision de clôture de procédure de liquidation de

Héritage Mahmoud Gimaji

(Affaire n°29)

Selon la décision émanante du Tribunal de première instance Tunis 2 dans l'affaire n°15170 maître Sameh Khemiri, annonce la décision de clôture de procédure de liquidation de l'héritage Mahmoud Gimaji suivant jugement daté de 6 juillet 2021.

2021402909VEPA2

Jugement préparatoire de remplacement de syndic de faillite

Dossier de Faillite N256 de la

Société "BECOTEX" sise METLINE RAS DJEBEL

Identifiant unique : N°0007230T

Dans le cadre du jugement n°726 rendu par le Tribunal de Première Instance de Bizerte le 6/3/2018 il a été déclaré la cessation de paiement de la société «BECOTEX», et sa mise en faillite.

Et en vertu du jugement préparatoire rendu par la chambre de conseil du Tribunal de Première Instance de Bizerte le 15/7/2021, il a été décidé de remplacer monsieur Mohamed Ghidaoui par monsieur Slah Guedouar en qualité de syndic de faillite Adresse : 2 bis rue Argentine le Belvédère Tunis.

2021402914VEPA2

Remplacement de mandataire de justice

Société de développement agricole EL AMENI

9 Avenue de Carthage Tunis

Matricule : 00539049 G

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 16/11/2021 et dans le cadre de l'affaire n°277, il a été décidé la nomination de Madame Sahar Yousfi domicilié au 11, Rue Belhessen Jrad 1er étage Appt n°3 Borj Elbaccouche Ariana Tél 56 746 457, en qualité de mandataire judiciaire pour diriger la société de développement agricole «Elameni» en remplacement du mandataire précédent Madame Kaouther Ben Mrad.

2021402915VEPA2

Déclenchement de Règlement Judiciaire

Et la suspension des actes d'exécution

Société "SOMODIA"

I.U : 1207234T

Capital social : 4 125 000 dinars

Siège social : 71 Rue Alain Savary, Bloc C, 7ème étage, N°C73, 1003, Tunis

En vertu de la décision n°929 Rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 28/10/2021, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclenchement de règlement judicaire au profit de la société "SOMODIA".

- L'ouverture de la période d'observation pour une période ne dépassant pas neuf mois et la nomination Mme Ayad Jihene juge observateur et l'administrateur judiciaire Mme Khalfi Siheme sis au 19, rue de Libye 4ème Etage Lafayette Tunis, numéro 71.835.690 pour étudier le programme de sauvetage présenté par la société bénéficiaire du règlement judiciaire et exprimer son avis sur celui-ci et le modifier le cas échéant, comme le contrôle de gestion, qu'elle présente dans un délai de deux mois un rapport préliminaire sur la situation économique, financière et sociale de la société et un rapport sur l'inventaire concernant les biens meubles et immeuble appartenant à la société. Elle est également tenue de présenter les résultats de ses travaux définitifs au juge observateur dans un délai maximum de quatre mois à compter de la date de la décision.

- Le 11/11/2021 il a été décidé l'arrêt des procédures d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à cet accord ou la récupération du biens meubles ou immeubles en raison du non paiement d'une créance ainsi que le cours des intérêts, dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance Comme suspendre les procédures de saisie portant sur les avoirs financiers de l'entreprise à l'étape qu'elles ont atteinte.

Il appartient aux créanciers de s'assurer que sa créance est établie avant la date de déclenchement de règlement judicaire conformément à l'article 445 du la loi 36-2016 relative au procédures collectives au bureau d'administrateur judicaire sis au 19, rue de Libye 4ème Etage Lafayette Tunis.

2021402923VEPA2

Clôture d'une séquestre

Le séquestre judiciaire Aifa Badreddine informe le public que l'affaire objet de séquestre numéro 105 au Tribunal de première instance Grombalia du bien immobilier objet de la redevance immobilière numéro 560735, sis au Booarkoub, et ces travaux de séquestre ont été clôturé sous la tutelle de son excellence le juge administrateur Hind Khaled en exécution à sa décision annoncé le 6/9/2021.

2021402941VEPA2

Décision judiciaire : Nomination d'un liquidateur sur la succession du défunt Mohamed Khiari

En vertu d'une décision judiciaire rendue par le président du Tribunal de Première Instance d'Ariana le 23/11/2021, il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim, en qualité de liquidateur sur la succession du défunt Mohamed Khiari au lieu de Mr Hsan Werfelli.

Touts intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au 8 rue de Kuweit 3ème étage bureau n° 14 Lafayette Tunis. (tél 71.830.002).

2021402946VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE ZARZIS GMZ SA

Capital : 50.000, Port de Zarzis 4170

R.C : B201212005

Matricule fiscal : 900756/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 153146-80

Suivant P.V de 8/11/2021, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 15/11/2021 sous le n°1906420. Quittance n°M091559, le conseil d'administration a convoqué l'assemblée générale ordinaire pour se réunir le 11 décembre 2021 à 10 heures du matin au siège et à fixer son ordre de jour comme suite :

1- Récitation du rapport d'activité et des états financiers de la société pour l'année 2020

2- Lecture des deux rapports général et spécial du commissaire au compte de l'année 2020

3- Adoption du rapport d'activité et des états financiers de l'année 2020

4- Adoption des Conventions à la lumière du rapport spécial du commissaire au compte au titre de l'année 2020

5- Décharge des membres du conseil d'administration

6- Nomenclature des résultats de l'année 2020

7- Détermination de la prime de présence

8- Appel à l'organisation du Conseil d'administration et de l'élaboration de son ordre du jour.

9- Autres sujets.

2021R02937SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne des industries de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA»

Société anonyme

Au capital de 8 569 120 Dinars

Siège social : Djebel El Ouest Route de Fahs - Km 29 Gouvernorat de Zaghouan Ayant

Matricule fiscal : 0736255L

Les actionnaires de la société Tunisienne des industries de raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège, le 30 décembre 2021 à 9 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale extraordinaire,

2) Lecture des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4) Approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020,

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

6) Affectation des résultats de l'exercice 2020

7) Approbation des conventions réglementées, pour chaque exercice, prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,

8) Changement de dénomination social de la société.

9) Approbation du renouvellement du mandat des administrateurs

10) Renouvellement du mandat du commissaire au compte

11) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général

12) Pouvoirs pour formalités,

13) Questions diverses.

Les rapports et les informations relatifs à la dite assemblée sont remis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité, revêtue de la signature du mandat indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2021R02939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KARTHAGO INVEST

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0877193X

Les actionnaires de la société Karthago Invest sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 27 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018;

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre de l'exercice 2018;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402917SANB3

Convocation à l'AGO 2020

Société "LAVASUD" SA

Au capital 3.675.000 DT

Siège social : ZI Route de Thala B.P.475-1200 Kasserine

Identifiant unique : 1200294B

Suite à la décision du conseil d'administration en date du 7/9/2021, la société LAVASUD convoque ses actionnaires pour assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira en date du 24/12/2021 à 10h du matin au siège de la société sis à la zone industrielle, route de Thala, 1200 Kasserine, et ce en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2020

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Pouvoirs pour formalités.

2021402919SANB3

Convocation à l'AGE 2020

Société "LAVASUD" SA

Au capital 3.675.000 DT

Siège social : ZI Route de Thala B.P.475-1200 Kasserine

Identifiant unique : 1200294B

Suite à la décision du conseil d'administration en date du 7/9/2021, la société LAVASUD convoque ses actionnaires pour assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira en date du 24/12/2021 à 11h30 du matin au siège de la société sis à la zone industrielle, route de Thala, 1200 Kasserine, et ce en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision sur la continuité de l'activité de la société.

2. Pouvoirs pour formalités.

2021402920SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Résidence du Cap Bon

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social 30 rue d'Irak 2ème étage B3 Lafayette Tunis

MF : 147459V/A/M/000,

Identifiant unique : 147459V

Ancien N° RC : B51229352016

Messieurs, les actionnaires de la société Résidence du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21/12/2021 à 12 heures «Midi» au siège de la Caisse Tunisienne d'assurances mutuelles agricoles «CTAMA» 06 Avenue Habib Thameur 1069 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après les délais réglementaires.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2019 et 2020.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 et 2021

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 et au 31/12/2020.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Réduction du nombre des membres du conseil d'administration de 12 membres à 8 membres.

- Attribution des pouvoirs

Les documents prescrits par la loi relatifs aux travaux de la présente assemblée générale ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2021402922SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 dinars

Siège social : Cité Bayache - Gafsa

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenu le 16 Novembre 2021, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 28 décembre 2021 à

9 h aux bureaux de la CPG sis, 9 rue du Royaume d'Arabie Saoudite à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers 2020

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions y contenues

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

7. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2020.

8. Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020.

9. La nomination d'un co-commissaire aux comptes pour la révision des comptes de la compagnie des phosphates de Gafsa et les comptes consolidés au titre des exercices 2021-2022-2023.

10. Nomination d'administrateurs au conseil d'administration de la société

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

12. Résolutions.

2021402925SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire à réunir extraordinairement

COMPAGNIE MONASTIRIENNE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE

S.A au capital de : 9 100 000 dinars

Siège social : 15 Rue 1er juin 1002 Tunis

MF : 9097 RAM 000

RC : B15021997

Messieurs les actionnaires de la société COMIT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis, Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 2035 Tunis - Carthage, le 29 décembre 2021 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Administrateur.

2021402926SANB3

Report de l'assemblée générale ordinaire

SORENCO SA

5 rue de Touraine Cité jardins 1002 Tunis

Capital de 157 500 TND

MF : 0437413R

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires de SORENCO SA que l'assemblée générale ordinaire prévue le 17 novembre 2021 et qui a fait l'objet d'une publication au JORT n°99 du 29 octobre 2021 a été reporté au 14 décembre 2021 à 16 heures 30 minutes, au siège social de la société, sis au 5 rue de Touraine, Cité jardin 1002 Tunis, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion relatif à l'activité de la société au cours de l'exercice 2020 et son approbation

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux Administrateurs

- Approbation des conventions règlementées

- Questions diverses.

2021402927SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE SKANES PALACE INTERNATIONAL En Liquidation

Société Anonyme de capital Social de 6.195.000 dinars

M.F n° 38242T

Messieurs les Actionnaires de la Société Skanès Palace International (en liquidation) sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Lundi 27 Décembre 2021 à 9 h au siège social de la Société Tunisienne de Banque sis à Tunis rue Hédi Nouira, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Changement de siège social,

2/ délégation de pouvoir pour accomplir les formalités de dépôt et de publication légale.

2021402936SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SKANES PALACE INTERNATIONAL En Liquidation

Société Anonyme de Capital Social de 6.195.000 dinars

M.F n° 38242 T

Messieurs les actionnaires de la Société SKANES PALACE INTERNATIONAL, société en liquidation sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 27 Décembre 2021 à 10 heures du matin, au siège de la STB - Rue Hédi Nouira, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de liquidateur.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011, 2012 et 2013.

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2011, 2012 et 2013 et affectation des résultats

4. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

2021402937SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2017

SOCIETE TUNISTAR BATTERY SA

Capital social de 540.000 dinan

Siège social : 17 Rue 14 Janvier, La Marsa 2078- Tunis

Matricule fiscal : 1310496XAM000

Registre de commerce : B01152852013

Les actionnaires de la société TUNISTAR BATTERY SA sont

appelés à assister à la réunion de l'assemblée générale annuelle 2017 qui aura lieu au siège social de la Société de l'Investissement Moderne «SIM SICAR», situé à 67 Rue Alain Savary, Cité Les Jardins II Bloc B, 3ème Etage - 1002 Tunis Belvédère, Vendredi le 31/12/2021 à 9 heures du matin, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et des délais de convocation.

- Ratification du retard apporté à la tenue de l'AGO 2017.

- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2017.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

- Fixation des jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

- Pouvoirs pour formalités.

2021402939SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20 463 130 Dinars

Siège Social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1068519D

Les actionnaires de la société Tunisian Investment Company sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy- passage du Lac Malawi les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2020,

- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

- Approbation des conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivant et l'artice 475 du Code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2021, 2022 et 2023,

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402943SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE KARTHAGO INVEST

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique: 0877193X

Les actionnaires de la société Karthago Invest sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du lac d'Annecy- passage du lac Malawi les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2019 et 2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2019 et 2020,

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020,

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre des exercices 2019 et 2020,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats des exercices 2019 et 2020,

- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023,

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402944SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

ISC-INTERNATIONAL SCHOOL OF CARTHAGE

S.A.R.L au capital de 2.760.000 Dinars

Siège social : Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis

Identifiant Unique (M.F) : 0933033Y

Les associés de la société International School of Carthage sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 24 décembre 2021 à neuf heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités et des délais de convocation relative à la tenue de cette assemblée,

- Examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 août 2021,

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2021,

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021 tels que certifiés par le commissaire aux comptes,

- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 août 2021,

- Examen et approbation des conventions conclues dans le cadre de l'article 115 du code des sociétés commerciales, relatives à l'exercice clos le 31 août 2021,

- Quitus au Gérant au titre de sa gestion de l'exercice clos le 31 août 2021,

- Nomination du gérant pour les exercices se clôturant au 31 août 2022, 2023 et 2024,

- Pouvoirs et formalités.

2021402940SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suite à une demande de mise à jour numéro 55954 présenté au tribunal immobilier par monsieur Jaloul Gobji et compagnies représenté par son avocate maître Sonia Bouchouicha tendant à inscrire au titre foncier numéro 624811 Nabeul.

Là où il a été prouvé par l'enquête terrain et arguments que la séquence juridique et réaliste des contrats manque de preuve des droits de propriété du conseil régional du gouvernorat de Nabeul.

Et comme il a également été prouvé la vente de l'Etat était étayé par un certain nombre de documents illégaux qui ne se lèvent pas pour pouvoir être inscrites tel quels, en raison de leur défaut de la conclusion d'un contrat de vente légal qui peut être inscrit pour l'ensemble de la parcelle n° 906 de plan de lotissement du titre foncier sus mentionnée.

Attendu que le chapitre n°5 de la loi n°34 de l'année 2001 exigeait que le tribunal immobilier prenne en compte toutes les difficultés découlant du non respect des procédures judiciaires exigées par l'administration de la propriété immobilière et l'autoriser a indiquer tous les transferts effectués sur le titre foncier.

Et où et dans le but de surmonter cette difficulté et selon les dispositions du chapitre 17 de la loi n 34 de 2001 du 10 avril 2001 les demandeurs de immatriculation sont autorisés à effectuer une publicité complémentaire dans le journal officiel de la république tunisienne et en deux journaux, l'un en langue arabe et l'autre en langue française qui remplace la non présentation d' un contrat de vente légal émis par l'Etat au profit du conseil régional du gouvernorat de Nabeul dans l'ensemble de la parcelle n° 906 à partir de plan de lotissement du titre foncier N624811.

A partir de la publication de cet avis et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois toute personne concernée peut présenter son opposition ou intervention au greffe du tribunal immobilier de Nabeul.

2021T00630DIVD2

Avis

En vertu de jugement du tutelle délivré par le Tribunal de première instance de Nabeul sous le numéro 207 en date du 19/10/2021 et certificat de non recours à l'appel de jugement numéro 967 en date du 23/11/2021, nommer Mohamed Ben Rajeb Elkarekni, titulaire de la CIN n°01820490, demeurant au Kelibia, tuteur de sa sœur Mahbouba Elkarekni pour la conduite de ses affaires.

2021T01162DIVD2

Clôture de la liquidation anticipée d'un OPCVM

Suite au rachat de la totalité des parts en circulation

AIRLINES FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n°39-2008 du 12 décembre 2008

Agrément du CMF de la liquidation n°28-2021 du 3 juin 2021

Adresse : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS gestionnaire de AIRLINES FCP VALEURS CEA porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que la liquidation du fonds suite au rachat de la totalité des parts en circulation a été clôturée en date du 6 août 2021.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire TUNISIE VALEURS sis à l'Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène.

2021R02925DIVD2

Avis

Madame Safia Ben Ahmed Sellami Annonce qu'elle possède un terrain complanté de 48 pieds d'oliviers sis à el Hancha Sfax limité au sud et à l'est par Hassine Ammar au nord par el Garbi Ben Faraj, elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale Tout contestant devra s'adresser au Notaire : Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2021X01393DIVD2

Avis

Madame Jomaniya Tahri porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété de 1/3 indivise d'un terrain sur le quel est édifié une construction de deux maisons et un étage sis à la route de Tunis km 3 Sfax par conséquent elle prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2021X01400DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Jardak porte à la connaissance du public la perte de son titre d'un terrain superficie 900 m² contenu une maison sis à la route Lafran km 9 Sfax. Par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du notaire Ben Amira Ezzeddinne a la médina arabe n°7 rue des notaires Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours.

2021X01406DIVD2